



École de gardien de but

2011-2012



**Club Soccer
Lanaudière Centre
(CSLC)**

Pour des informations supplémentaires,
vous pouvez communiquer avec le
Club Soccer Lanaudière Centre
450-581-3604
info@soccercslc.com

Formulaire d'inscription

École de gardien de but 2011- 2012

Le Club Soccer Lanaudière Centre met en place de nouvelles sessions automnale pour la formation spécifique de gardiens de but pour les équipes des classes Locales, A et AA.

Un total de six scéances sera présenté à nos participants les dimanche à compter du 18 septembre jusqu'au 16 octobre 2011 au terrain synthétique du parc Maurice-Richard.

La durée des entraînements sera de 90 minutes par session.

Les entraînements seront dirigés par Simon Lagarde, entraîneur certifié PNCE. En 2009, Simon Lagarde était membre du personnel des gardiens de but de L'ATTACK de Trois-Rivières, équipe de réserve de L'IMPACT DE MONTRÉAL.

Les thèmes abordés sont:
prise de balle, plonges, déviations, vitesse de réaction, sorties au sol et aériennes, relances au pied et à la main, déplacements, motricité.

Dates pour remettre votre inscription:

jusqu'au 16 septembre 2011

Endroit:

Centre Récréatif de Repentigny
situé au 740 Pontbriand, Repentigny

FORMULAIRE D'INSCRIPTION (À remettre avec votre paiement)			
NOM DU JOUEUR:			
Date de naissance:		Année	Jour
Sexe: F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>			
Adresse:			
Code postal:		Téléphone: _____	
Courriel:			
Nom de l'équipe en 2011:			
Paiement par chèque ou mandat bancaire seulement			
Signature d'un parent:			
RÉSERVÉ À L'USAGE DU CSLC			
Évaluation:		# Billet	# Reçu

<p><u>Notes Importantes:</u></p> <p>Un rappel pour les joueurs qui seront sélectionnés au courant de l'automne et de l'hiver sur un équipe A et AA ou qui participeront à la ligue d'hiver 2011-2012, les coûts relatifs à ces équipes sont indépendants des frais demandés par l'activité gardien de but.</p>
<p>Votre chèque de \$ 85,00 doit être libellé au nom du</p> <p>(C.S.L.C.) Club Soccer Lanaudière Centre</p>

DATE LIMITE DE REMBOURSEMENT: à l'acceptation du participant.

Vertical line on the left side of the page.